

Échange entre René Berthier et Joël Delhom sur l'anarchisme péruvien 24 mai – 3 juin 2025

Le présent texte est la synthèse d'un échange de courriels qui s'est déroulé entre le 24 mai et le 3 juin entre René Berthier et Joël Delhom sur le mouvement anarchiste péruvien.

La raison pour laquelle j'ai voulu consulter Joël Delhom sur la situation du mouvement libertaire péruvien se situe dans le cadre de mes réflexions sur le débat autour de la prétendue "exception espagnole". Il s'agit de l'idée selon laquelle le mouvement anarchiste espagnol aurait sur les mouvements des autres pays une particularité qui le situerait à part. Les auteurs de *Black Flame*, Michael Schmidt et Lucien van der Walt, contestent cette exceptionnalité en affirmant que la CNT espagnole n'aurait organisé que la moitié de la classe ouvrière espagnole, l'autre moitié aurait été organisée par l'UGT. Ils ajoutent que d'autres organisations de masse libertaires auraient, dans d'autres pays, organisé une proportion plus importante de travailleurs, et ils citent "l'Argentine, le Brésil, le Chili, Cuba, la France, le Mexique, le Pérou, le Portugal, et l'Uruguay, où la vaste tradition anarchiste a dominé la quasi-totalité du mouvement ouvrier."

Le Pérou faisant partie de la liste, c'est la raison pour laquelle j'ai interrogé Joël Delhom, dont j'avais lu l'intéressant article "Le mouvement ouvrier anarchiste au Pérou (1890-1930). Essai de synthèse et d'analyse historiographique".¹

Dans sa réponse, J. Delhom n'écarte pas la validité de l'argument de *Black Flame*, mais il précise qu'il faudrait "analyser les chiffres pour chaque pays cité".

Concernant l'Espagne, dit-il,

"les années 20 sont une période de reflux du mouvement anarcho-syndicaliste en raison, comme vous le savez probablement, de l'instauration de la dictature fascisante de Primo de Rivera (1923-1930) et de la collaboration avec celle-ci de l'UGT socialiste (son secrétaire général, Largo Caballero, devient l'équivalent du ministre du Travail). Tandis que la CNT est déclarée illégale, l'UGT va rattraper son retard et dépasser le nombre d'adhérents de la CNT, la plaçant en situation plus favorable au moment de l'instauration de la République en 1931, au gouvernement de laquelle elle est une nouvelle fois immédiatement associée.

"En outre, après le fameux conflit de l'entreprise électrique de Barcelone La Canadiense en 1919, qui met en évidence la puissance mobilisatrice de la CNT et le succès de sa tactique d'action directe, le patronat catalan impose un lock-out (généralisé à tout le pays de novembre 1919 à fin janvier 1920), les syndicats sont fermés, la violence se déchaîne à Barcelone avec la complicité des autorités locales jusqu'à l'instauration de la dictature. La clandestinité a aggravé les tensions internes au mouvement ouvrier (anarchistes vs partisans de la IIIe Internationale ; syndicalistes anarchistes vs syndicalistes pragmatiques) et c'est dans ce contexte qu'est fondée la FAI en 1927.

"Les assassinats, emprisonnements, déportations des cadres et militants ont considérablement affaibli la CNT jusqu'en 1930, année où elle peut enfin retrouver une activité légale. Elle passe ainsi de près de 800 000 adhérents en 1919 à seulement 300 000 en 1923 et un peu plus de 500 000 en 1931 (l'UGT

1 Publié dans : Joël Delhom, David Doillon et al., *Viva la Social! Anarchistes et anarcho-syndicalistes en Amérique latine (1860-1930)*, Paris – Saint-Georges d'Oléron, Nada Éditions – Éd. Noir et Rouge – Les Éditions libertaires (col. América libertaria), 2013, p. 219-247.
https://www.academia.edu/7854835/Le_mouvement_ouvrier_anarchiste_au_P%C3%A9rou_ou_1890_1930_essai_de_synth%C3%A8se_et_d_analyse_historiographique

atteint un million en 1932 alors qu'elle n'avait que 200 000 adhérents en 1921).

“La répression reprendra pendant la République dès octobre 1931. Sur tous ces points, vous pouvez consulter le livre de Myrtille, giménologue, *Les Chemins du communisme libertaire en Espagne (Divergences, vol. 2, 2018)*, que vous devez connaître. En Amérique latine dans les années 20, comme l'écrivent ces auteurs sud-africains, la domination de l'anarcho-syndicalisme est incontestable.”

Je retiens l'idée que les effectifs de la CNT espagnole ont varié selon le temps, variations liées aux flux et reflux consécutifs à la répression. La proportion relative des adhérents de la CNT par rapport à ceux de l'UGT n'a selon moi pas un intérêt significatif. En effet, si on devait envisager la réalité d'un “exceptionnalisme” espagnol, il ne reposerait pas sur des données quantitatives auxquelles se limite l'argumentation des auteurs de *Black Flame*. Le souci de ces derniers est d'insister sur le fait que l'anarchisme est un phénomène international, ce que personne ne conteste, et ils noient le poisson en se limitant à la question des effectifs. Je ne sais d'ailleurs pas où ils sont allés chercher cette “exceptionnalité” car je n'ai jamais entendu aucun anarchiste espagnol – j'en ai fréquenté pas mal dans ma jeunesse – parler d'exception espagnole.

Personnellement il m'importe peu que l'anarchisme espagnol soit “exceptionnel”, mais si on devait suivre cette idée, il y a malgré tout quelques éléments qui pourraient la confirmer, et ce n'est pas dans les effectifs, mais dans les *réalisations* : à ma connaissance aucune organisation (à part les makhnovistes) n'a brisé les armes à la main un coup d'État fasciste (ne serait-ce que temporairement) ; aucune non plus n'a organisé la gestion de la société comme les anarchistes espagnols ; enfin, alors que le mouvement syndicaliste révolutionnaire a été partout le vivier de la création des partis communistes après la Révolution russe, la CNT espagnole a su résister aux appels du pied de l'Internationale communiste et à l'adhésion à l'Internationale syndicale rouge. Ces trois constats suffiraient à définir les anarchistes espagnols comme “exceptionnels” si on voulait jouer à ce jeu.

Il est vrai cependant qu'avoir d'importants effectifs a été déterminant. Et aucune n'a su faire face comme la CNT à la politique de l'Internationale communiste. Ces trois faits suffiraient, selon moi, à définir malgré tout une “exceptionnalité” espagnole.

Concernant le Pérou, J. Delhom souligne “l'importance de l'organisation syndicale d'inspiration anarchiste, sinon proprement anarcho-syndicaliste, jusqu'aux années 30”, mais il dit aussi que “l'anarchisme dans les Andes n'est pas comparable, du point de vue de la puissance de l'organisation, au cas argentin ou espagnol. Il est plus tardif, est confronté à des sociétés très rurales, dont l'industrie est limitée à quelques noyaux urbains, et fragmentées racialement, où l'immigration européenne a été faible, où la géographie rend les déplacements difficiles... Dans un tel contexte, si on considère que la propagande anarchiste ne se structure qu'en 1904, date de ses premiers organes de presse, et qu'elle devient prédominante dans le mouvement ouvrier en 1911, parvenant à fonder une organisation nationale (FORP) en 1913, soit une décennie à peine, l'expansion du syndicalisme anarchiste péruvien est assez remarquable.”

Et Joël Delhom ajoute :

“Ni la CNT ni la FORA n'ont eu, je pense, une majorité d'adhérents anarchistes ou anarcho-syndicalistes conscients. Si on parle d'anarcho-syndicalisme (et pas de syndicalisme anarchiste ou de syndicalisme révolutionnaire), de mon point de vue, il faut que l'organisation se donne comme but ultime l'instauration d'une société communiste libertaire. La FORA le fait ‘explicitement’ en 1905, lors de son V^e congrès, et la CNT qu'en 1919, neuf ans après sa création (année de l'apogée du mouvement syndicaliste anarchiste péruvien, la Fédération ouvrière locale de Lima naissant en décembre 1918).”

Sur le débat “syndicalisme révolutionnaire ou anarcho-syndicalisme”?, Delhom écrit qu'après le congrès d'Amiens de 1906, qui a vu l'abandon des thèmes essentiels de l'anarchisme, “le courant anarcho-syndicaliste existe probablement sans en porter le nom, puisque c'est encore l'expression syndicalisme révolutionnaire qui est revendiquée par les principaux militants anarchistes des

syndicats”. Il ajoute que “c’est le cas aussi au Pérou où, dans le sillage du congrès AIT de Berlin en 1922, Delfín Lévano (Fédération des boulangers) fait paraître dans *La Protesta* (Lima, n° 133, janvier 1925, p. 4) un article intitulé “Puntos de vista sobre el sindicalismo revolucionario” dans lequel il écrit :

“D’autres prétendent que le syndicalisme révolutionnaire ne doit avoir aucune doctrine, qu’il doit se détacher de toute tendance idéologique : face à ces tendances, il doit rester neutre. Grave erreur, camarades. [...] Le neutralisme syndicaliste sent le conservatisme, il serait stérile et adaptable à l’environnement bourgeois. [...] Non, le syndicalisme révolutionnaire, dont l’action est vouée à la rédemption des travailleurs, doit nécessairement se donner une orientation définie, il doit avoir un idéal constructif pour l’après-révolution. Prôner l’union des travailleurs uniquement pour l’union et la conquête d’améliorations, sans idéal qui les guide vers l’avenir, n’est pas suffisant et n’est pas la mission du prolétariat syndicaliste révolutionnaire.”

Lévano dit encore plus loin, après avoir évoqué l’entrisme marxiste :

[...] “Nous devons rejeter ce neutralisme castrateur que l’on tente d’instaurer dans les organisations ouvrières. D’autre part, le syndicalisme révolutionnaire n’a pas échoué, contrairement à ce que certains prétendent. Au contraire, il reste vivant, palpitant, vigoureux, grâce à l’élan des idées libertaires et à la foi profonde des travailleurs militants dans la conquête du bien-être pour tous et de la liberté pour tous. Par le syndicalisme révolutionnaire vers le communisme anarchiste, telle doit être l’orientation actuelle de nos luttes.”

Il est encore question en 1925 de syndicalisme révolutionnaire, mais c’est bien d’anarcho-syndicalisme qu’il s’agit. Le texte de Delfín Lévano, qui date de la période de constitution de l’AIT de Berlin, est dans la droite ligne du discours tenu à l’époque par les militants: on parle de *syndicalisme révolutionnaire*, mais le principe d’opposition aux partis dit bien qu’il s’agit d’*anarcho-syndicalisme*.

Cette attitude hostile aux partis est en quelque sorte consubstantielle à l’anarchisme mais elle passe, en France, par des filières un peu tortueuses. En effet, dans un premier temps, une partie importante du mouvement était hostile aux syndicats: ces militants avaient dans l’idée (je ne sais pas d’où ils la tenaient) que le système capitaliste ne pouvait accorder aux salaires qu’une somme globale définie, et que si les travailleurs d’une entreprise obtenaient une augmentation, ce ne pouvait être qu’au détriment des autres travailleurs. Je pense que cette ânerie relève d’une interprétation un peu tordue de la “loi d’airain des salaires”. Donc faire du syndicalisme était “faire œuvre bourgeoise, réactionnaire”². Il fallait donc déconseiller aux ouvriers d’entrer dans les syndicats, qui étaient un “élément de faiblesse au point de vue révolutionnaire” ; il fallait déconseiller à l’ouvrier d’y entrer car il deviendrait alors un “conservateur féroce, autoritaire et presque gouvernemental”³. Les ouvriers syndiqués étaient les “pires ennemis de la révolution”.

Ce n’est que plus tard que les anarchistes ont commencé à s’intéresser à l’action syndicale, et ils avaient alors deux objectifs:

- a) Empêcher les socialistes d’y exercer leur influence (d’y faire œuvre d’“autorité”);
- b) Faire de la propagande anarchiste. Pour cette partie du mouvement anarchiste, il ne s’agissait pas de lutter côte à côte avec les travailleurs.

On voit que l’opposition aux partis a été déterminante dès le début – mais il faut préciser que cette attitude ne touchait pas l’ensemble du mouvement anarchiste.

J. Delhom cite un autre article paru dans *La Protesta* en mai 1925, intitulé “El Sindicalismo Revolucionario”, qui décrit celui-ci comme “essentiellement antipolitique”. Et il ajoute:

2 H. Dhorr, “La Loi des salaires”, *Le Libertaire*, n° 78, 5-11 mai 1897.

3 Imanus, “Les Syndicats”, *Le Libertaire*, n° 17, 7-14 mars 1896.

“Antipolitique, mais pas apolitique, car l’auteur poursuit : il “n’est pas un groupement de travailleurs sans idées, sans idéal de libération”. On ne peut être apolitique si on se dit révolutionnaire affirme un autre article en février 1926 (Un trabajador, “El sindicalismo y nosotros”, *La Protesta*, 143, p. 1).”

Il semble que le point de vue anarchiste ait eu du mal à s’imposer puisque dès 1921 lors du 1^{er} congrès ouvrier local de Lima-El Callao (port de Lima), “l’action politique fut rejetée mais l’adoption de la finalité communiste libertaire fut renvoyée à un prochain congrès”. Par “action politique” il faut entendre “participation aux élections”.

Voici la motion qui fut adoptée au Congrès local ouvrier 27 avril 1921

“Le Congrès local ouvrier, compte tenu de l’expérience acquise par le prolétariat de ce pays comme dans les autres pays, de la valeur réelle de sa force organisée et de la valeur fictive, nulle et préjudiciable de l’action politique,

“Décide

“Que les organisations ouvrières doivent se détacher complètement de l’action politique et la combattre dans la mesure où ses luttes sont celles de partis ou de cercles appelés à dominer le peuple, et sont incompatibles avec l’organisation syndicale qui poursuit l’émancipation des travailleurs par leurs propres efforts.” (*La Protesta* n° 145 juillet 1926)

Delhom ajoute que “la création de la Fédération des groupes libertaires qui a suivi peut être interprétée comme une réponse à cet échec”.

La Fédération ouvrière locale de Lima, fondée en 1922, dit encore Delhom,

“se trouva immédiatement divisée au point qu’en 1925 elle n’invita pas la Fédération des groupes libertaires aux commémorations du 1^{er} mai. En réaction, maçons et menuisiers tentèrent de rassembler les anarchistes en marge de la Fédération ouvrière locale au sein d’une Fédération régionale des travailleurs libertaires du Pérou, dont on ignore si elle a vu le jour. La Fédération des boulangers, fer de lance historique du mouvement ouvrier anarchiste, ne fut pas non plus invitée à participer en 1927 au 2^e congrès ouvrier local de Lima. Le congrès se prononça en faveur du syndicalisme révolutionnaire neutre idéologiquement, donc contre les marxistes et les anarchistes, pour préserver l’unité prolétarienne.”

L’abandon du principe d’“unité prolétarienne”, ou plus prosaïquement d’unité syndicale, est la conséquence logique de l’arrivée sur le terrain de la lutte sociale d’options concurrentes au syndicalisme révolutionnaire. Lorsque les militants de la CGT française affirmaient que rien n’était étranger au syndicat, ils entendaient par là que l’organisation syndicale était ce que Pouget appelait le “parti des travailleurs”, c’est-à-dire l’organisation par laquelle la classe ouvrière allait prendre en charge l’ensemble des activités qui allaient conduire à son émancipation. De nombreux anarchistes syndicalistes avaient repris à leur compte ce principe, mais d’autres virent dans le syndicat un concurrent, une organisation qui leur déniait le droit à l’existence⁴. En France, l’arrivée du parti socialiste enfin unifié en 1905, et plus tard du parti communiste, rendit obsolète le principe d’unité prolétarienne dans la mesure où il n’était plus possible de “jouer le jeu”. Il était devenu illusoire de penser que chacun allait laisser ses orientations politiques en dehors du syndicat: la prise de contrôle des organisations syndicales était devenue un enjeu stratégique pour les partis de gauche.

La Protesta cesse de paraître en 1926 jusqu’à 1930, mais, écrit J. Delhom,

“en novembre 1930 (n° 148, p. 4) on trouve encore un article intitulé ‘El Sindicalismo Revolucionario’, dans lequel l’auteur anonyme incite les lecteurs à refonder le syndicalisme révolutionnaire

4 Maurizio Antonioli décrit ce phénomène avec beaucoup d’érudition dans *Bakounine entre syndicalisme révolutionnaire et anarchisme*, Éditions Noir & Rouge.

authentique, i. e. inspiré par l'anarchisme, qu'avait représenté la FORP et qui avait été perdu dans la Fédération ouvrière locale officiellement neutre, mais infiltrée par le bolchevisme. L'anarcho-syndicalisme, par conséquent, ne put se développer au Pérou."

J'avais demandé à J. Delhom s'il avait une idée de la période d'apparition du terme "anarcho-syndicalisme" dans la presse anarchiste au Pérou. En effet, j'avais fait des recherches dans la presse anarchiste et "bourgeoise" de la fin du 19^e et début du 20^e siècle concernant l'usage des expressions "anarcho-syndicalisme" et "anarcho-syndicaliste". J'ai constaté que le mot "anarcho-syndicaliste" apparaît de manière occasionnelle, utilisé indifféremment avec "anarchiste syndicaliste" et "syndicalo-anarchiste", mais pour désigner un ou des anarchistes s'adonnant à l'activité syndicale. Cependant on ne trouve pas le terme "anarcho-syndicalisme" pour désigner un *mouvement*.

Après la révolution russe, "anarcho-syndicaliste" est devenu sous la plume des militants communistes un terme de mépris pour désigner les syndicalistes révolutionnaires qui refusaient d'adhérer à l'Internationale syndicale rouge ; le terme aurait ensuite été repris par les militants, et plus tard par les leaders du mouvement. C'est à ce moment-là que se serait créé un courant "anarcho-syndicaliste", autrement dit l'anarcho-syndicalisme dans l'acception actuelle. Il me semble que l'usage courant du terme "anarcho-syndicalisme" apparaît en France assez tardivement après la Grande Guerre, et sous une forme polémique, le terme étant destiné à marquer une mutation par rapport au syndicalisme révolutionnaire "classique". Il est le symptôme de la rupture entre ceux qui adhèrent aux thèses communistes et ceux qui s'y opposent.

J'écrivais à J. Delhom que

"...l'un des points de rupture entre SR et AS est précisément le rejet de la 'neutralité syndicale': la révolution russe et l'intervention des communistes dans le monde politique français conduit les anarcho-syndicalistes à s'opposer aux partis politiques. On le voit très clairement dans les textes de la CGT-SR, même s'ils ont mis du temps à intégrer le terme 'anarcho-syndicalisme'. Daniel Colson le montre très bien dans son livre *Anarcho-Syndicalisme et Communisme. Saint-Étienne 1920-1925*. Colson précise que la référence à l'anarcho-syndicalisme chez les militants a précédé de plusieurs années l'utilisation de l'expression dans les textes.

"Toute l'histoire du mouvement libertaire depuis l'Alliance bakouninienne est marquée par la question des relations entre organisation de masse et organisation politique, et la question n'est toujours pas réglée."

Joël Delhom nuance mon propos: l'expression "anarcho-syndicalisme" est également

"...la marque du rejet de la neutralité idéologique stricte du syndicalisme révolutionnaire défini par la charte d'Amiens contre 'les sectes', en plus du refus de toute allégeance aux partis politiques. C'est l'aboutissement du fameux débat autour de la question du syndicalisme comme moyen ou comme fin en vue de l'émancipation ouvrière (Malatesta vs Monatte, Amsterdam, 1907). En Espagne, comme vous le savez, il n'est pas totalement tranché lors du congrès de fondation de la CNT trois ans plus tard, bien que la résolution adoptée reconnaisse que le syndicalisme ne peut pas être 'considéré comme une fin en soi'. José Negre, notamment, voulait éviter que la CNT ne devienne comme la FORA."

Les militants SR qui ont versé dans l'anarcho-syndicalisme avaient compris que la scission était devenue inévitable.

Évidemment mes recherches, qui ne portent pas sur une quantité très importante de journaux de l'époque, pourraient être contredites par des recherches plus importantes, néanmoins il reste certain que "anarcho-syndicalisme" a été tout d'abord un terme dépréciatif utilisé par les communistes. Les documents fondateurs de l'AIT de Berlin, qui est incontestablement "anarcho-syndicaliste", ne parlent pas d'anarcho-syndicalisme mais de syndicalisme révolutionnaire: ils se considèrent

comme les *vrais* syndicalistes révolutionnaires et il faudra quelques années encore pour que le terme soit intégré, notamment par la CGT-SR.

J'ai donc posé à J. Delhom la question: y aurait-il moyen de savoir quand apparaît pour la première fois dans la presse anarchiste au Pérou le terme "anarcho-syndicalisme"?

Voici sa réponse:

"Quant à votre question, que je me suis moi-même posée tant pour l'Espagne que pour le Pérou, je l'ignore. Je suppose que si D. Lévano n'utilise pas anarcho-syndicalisme en 1925, l'expression n'a pu qu'être rarement employée auparavant si elle l'a été. En 1926, je trouve encore dans *La Protesta*, les expressions "anarco-obrero" et "liberto-obrero" pour qualifier les anarchistes syndicalistes, que nous pourrions désigner comme anarcho-syndicalistes. Dans les rares numéros des années 30, je retrouve l'affirmation de la convergence entre le syndicalisme révolutionnaire et l'anarchisme (Espartaco, "Sindicalismo y Anarquismo", *La Protesta*, n° 201, 10 février 1934, p. 3). C'est enfin dans un article de juin 1947 (*La Protesta*, n° 3, p. 2) intitulé "Puntos de vista anarcosindicalista" et signé R. Montoya T., que l'expression apparaît. Il y est écrit que les syndicats sont "la pierre angulaire de la société future". Évidemment, il faudrait faire une recherche systématique dans la presse pour répondre à votre question."

Concernant l'expression "anarcho-syndicalisme" en Espagne, elle apparaît, selon J. Delhom, "dans un livre réunissant des articles de clarification idéologique de Lopez Arango et Abad de Santillan initialement publiés dans *La Protesta* argentine, intitulé "El anarquismo en el movimiento obrero" (Barcelone, Cosmos, 1925). Il en a été fait une réédition numérique en 2014 (voir p. 90 de cette édition, ci-jointe). Je suppose que vous connaissez ce livre. D'une certaine façon, il pose le débat en Espagne sur ces questions. L'expression a-t-elle été employée avant dans la presse, je ne sais. Santillan l'utilise déjà dans *La Protesta* en juillet 1923, notamment en polémique avec Shapiro".

Selon Delhom, le rejet de la neutralité est central dans l'anarchisme:

"Dès 1870 en Espagne et 1903 au Pérou, il est bien au cœur de l'action des anarchistes dans les syndicats, contre les républicains, les socialistes ou les populistes, avant de se focaliser sur les communistes. Le rejet des partis est, pour moi, dans le monde hispanique, un critère moins déterminant de distinction entre SR et AS que le rejet du neutralisme idéologique."

Dans son mail, J. Delhom écrit : "C'est juste que j'ai l'impression que vous attribuez au rejet de la neutralité moins d'importance qu'au rejet des partis, comme si celui-ci était absent avant la Révolution russe. Dès 1870 en Espagne et 1903 au Pérou, il est bien au cœur de l'action des anarchistes dans les syndicats, contre les républicains, les socialistes ou les populistes, avant de se focaliser sur les communistes." Delhom prend soin de préciser dans un mail du 10 juin 2025 que ce qui est "au cœur de l'action des anarchistes dans les syndicats", c'est le *rejet des partis*, "de l'action politique et des médiations politiques dans les conflits du travail":

"Le syndicalisme révolutionnaire hérite cet anti-politisme du syndicalisme anarchiste mais, lorsque le syndicalisme révolutionnaire s'est défini comme neutre idéologiquement face à l'essor du socialisme, l'anarcho-syndicalisme a ajouté au rejet de la politique un rejet du neutralisme syndical, raison pour laquelle ce dernier (neutralisme) est, à mon avis, le véritable critère de singularisation de l'anarcho-syndicalisme par rapport au syndicalisme révolutionnaire qui le précède. Du syndicalisme révolutionnaire, l'anarcho-syndicalisme conserve l'idée que le modèle d'organisation syndicale préfigure celui de la société de producteurs et devient donc

une fin en soi davantage qu'un simple moyen pour parvenir à la révolution prolétarienne.

“Ce à quoi s'opposent les anarchistes syndicalistes, qui n'y voient qu'un moyen parmi d'autres, un risque de centralisation (voir le refus des fédérations d'industrie en Espagne) et de tyrannie d'une classe sur les autres, l'émancipation libertaire étant une aspiration universelle. La Révolution russe ne fait qu'accentuer l'anti-politisme préexistant et vient aussi mettre en question le principe de neutralité. Face au défi bolchevique, des anarchistes vont remettre le communisme libertaire au cœur de l'action syndicale comme objectif révolutionnaire : c'est l'anarcho-syndicalisme. Ce dernier m'apparaît donc comme le fruit d'une surenchère idéologique dans un contexte de fortes rivalités. Vous me pardonneriez des raccourcis et un aspect schématique.”

Lors de nos échanges, j'avais émis l'idée qu'il était illusoire de penser qu'une majorité de syndiqués puisse adhérer à l'anarchisme (dans le cas de la CNT espagnole) ou au communisme (dans le cas de la CGT d'après-guerre). Les militants et adhérents de la CGT étaient très loin d'être tous communistes mais ils faisaient confiance aux communistes (plus aux cadres intermédiaires qu'à la direction, d'ailleurs) parce que ces derniers étaient toujours là, sur le front. Mais aussi parce que les communistes avaient le contrôle de l'appareil.

Je disais que la puissance de la CNT en Espagne était due au fait qu'il y avait suffisamment de militants anarchistes pour tenir l'appareil, et parce que ces anarchistes entraînaient avec eux de nombreux militants combattifs auxquels une masse importante de syndiqués faisaient confiance. Ce n'était pas une question d'adhésion à la doctrine anarchiste, mais de pragmatisme.

J. Delhom ajoute :

“Oui, de pragmatisme, d'entraînement résultant d'une confiance acquise sur la base de l'exemplarité (désintéressement, loyauté, courage, etc.) de ces militants anarchistes dans l'action. Quand j'écrivais sur le Pérou : les anarchistes n'ont jamais réussi à convaincre une majorité de syndiqués d'adopter le communisme libertaire comme objectif de leur organisation je ne parlais pas d'adhésion consciente à la doctrine anarchiste ; j'entendais que cette confiance a été insuffisante comme courroie d'entraînement pour mener une majorité jusque là, ce qui revient aussi à dire que l'opposition rencontrée par les anarchistes fut vigoureuse. Et il est probable, comme vous le suggérez a contrario avec le cas espagnol, que leur nombre dans l'organisation était insuffisant, que la sociabilisation culturelle anarchiste dans les quartiers populaires (si importante en Espagne et tout particulièrement en Catalogne) a manqué de temps pour se consolider à Lima.”

On revient ici à la question du rapport entre organisation de masse et organisation politique (anarchiste). Dans le cas de l'Espagne, il était difficile au travailleur d'être “réformiste” puisque la moindre grève pouvait tourner en tuerie. Partout où des formes de médiation se sont instaurées (négociations syndicales, suffrage universel, parlementarisme, etc.) les mouvements révolutionnaires ont disparu. C'est normal: si le travailleur de base est persuadé qu'il obtiendra une amélioration de son sort par une négociation ou par l'intervention de son député, plutôt qu'en risquant de se faire tirer dessus, il choisira la négociation ou son député. Je pense que le déclin du syndicalisme révolutionnaire en France date de 1908-1910 lorsque après des échecs dans des grèves, la direction confédérale a jugé préférable de prioriser la négociation plutôt que la confrontation permanente.

Enfin, nous avons abordé les causes de la disparition de l'anarcho-syndicalisme au Pérou. J'avais dans un de mes messages, exprimé un certain nombre d'hypothèses, mais qui ne se limitaient pas au Pérou. Les anarchistes auraient été minorisés, selon moi, parce que:

a) D'autres pôles d'identification du prolétariat sont apparus avec la mise en œuvre d'une stratégie parlementaire, la classe ouvrière trouvant la médiation plus satisfaisante que la confrontation permanente (ce qui s'est passé avec la CGT

française vers 1908-1910). A cela, J. Delhom fit le commentaire suivant concernant le Pérou: “D’accord ; les réformes sociales introduites par les gouvernements populistes (que je qualifierai de précoces pour les distinguer de ceux des années 40) ont aussi joué un rôle.”

b) Le mythe de la révolution russe a détourné les travailleurs de l’anarchisme – les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires étant par ailleurs parmi les principaux fondateurs des partis communistes. A quoi Delhom ajoute: “en Argentine et en Espagne, le prestige de la révolution russe et la confusion idéologique qu’elle a entraîné (les informations disponibles fiables étaient souvent sommaires) ont permis l’apparition d’un courant anarcho-bolchevique.”

c) L’anarchisme en général n’a pas su trouver de parade à la politique de l’Internationale communiste, sauf en Espagne où la CNT a refusé d’adhérer à l’Internationale syndicale rouge, “après un certain flottement et d’après discussions” précise Delhom.

d) Les querelles internes dues pour l’essentiel à ce qu’une partie du mouvement libertaire s’accroche à une rhétorique et des thèmes dépassés tandis que l’autre se veut moderniste. Commentaire de Joël Delhom: “Je dirais plutôt que l’idéal d’une société rurale et artisanale frugale (où l’on travaille pour couvrir les besoins primaires) est progressivement remplacé dans les années 1910-1930 par celui de la société industrielle productiviste qui correspond à une société urbaine consumériste. J’ai constaté, dans mes travaux sur les cordonniers de Barcelone, l’emprise croissante du productivisme parmi les militants anarcho-syndicalistes et le conflit durant les grèves entre les ouvriers qualifiés par un long apprentissage et les non qualifiés arrivés dans les villes industrielles du fait de l’exode rural.”

Si J. Delhom accorde “une grande importance aux effets de la répression (emprisonnement, déportation, assassinat) et de la cooptation, qui plus est dans un contexte de rivalité et de division, c’est parce [qu’il] pense que la relève des militants les plus impliqués était quasiment inexistante et insuffisamment préparée du point de vue idéologique”:

“On le perçoit même en Espagne dans les années 20. J’ai aussi observé la désorganisation des comités syndicaux de base des cordonniers durant la guerre d’Espagne, lorsque les militants chevronnés sont volontairement partis sur le front ou ont été mobilisés (certains sont partis se battre par dégoût de la bureaucratisation de plus en plus centraliste; voir mon article ‘Plus de rouge que de noir. L’expérience anarcho-syndicaliste de socialisation de l’industrie du cuir à Barcelone (1936-1938) : du renoncement anarchiste au dirigisme socialiste’, *Actuel Marx* (Paris, PUF), 2019/2, n° 66, p. 64-80.)

“Mais je suis d’accord aussi sur le fait que la négociation et le réformisme, souvent après une période de raidissement extrême des capitalistes et de l’État marquée par des lock-out et de sévères répressions, ont changé la donne.”

Conclusion

Lorsqu’on examine la situation du mouvement anarchiste péruvien avec une approche historique, comme le fait Joël Delhom, et non pas à partir d’a priori idéologiques, on a un tableau très différent de celui que nous présente les auteurs de *Black Flame*. On voit un mouvement anarchiste extrêmement actif, qui a puissamment rassemblé une grande partie du mouvement ouvrier péruvien, qui a dû faire face à la répression étatique, mais qui a également été confronté à la concurrence d’autres courants et qui finalement n’a pas su affronter le moment de la révolution russe qui, comme presque partout ailleurs, a marqué le début du déclin du courant anarcho-syndicaliste. On voit également que l’anarchisme n’a jamais rassemblé la totalité, ni même une écrasante majorité du prolétariat péruvien. Enfin, on constate que contrairement à l’usage largement répandu, la référence à l’anarcho-syndicalisme est tardive et ne s’impose que progressivement.

On ne peut cependant qu’approuver les propos de Joël Delhom lorsqu’il dit que, malgré les difficultés, “l’expansion du syndicalisme anarchiste péruvien est assez remarquable”.



Ouvrages publiés (sélection) :

- Joël Delhom, Daniel Attala (dir.) : *Cuando los anarquistas citaban la Biblia. Entre mesianismo y propaganda*, Madrid, Libros de la Catarata (col. Investigación y debate ; 129), 2014, 288 p.
- Joël Delhom, David Doillon et al. : *¡Viva la Social! Anarchistes et anarcho-sindicalistes en Amérique latine (1860-1930)*, Paris – Saint-Georges d’Oléron, Nada Éditions – Éditions Noir et Rouge – Les Éditions libertaires (col. América libertaria), 2013, 249 p.
- Manuel Sirvent Romero, *Un militante del anarquismo español [memorias, 1889-1948]*, ed., introd. y notas de Joël Delhom, con la colaboración de Pierre-Luc Abramson y Melodía Sirvent, Madrid, Fundación de Estudios Libertarios Anselmo Lorenzo (col. Biografías y memorias ; 6), 2012, LXXXV + 418 p.
- Joël Delhom, « L’anarchisme latino-américain, la littérature et les arts, ou comment rendre populaire la culture savante et savante la culture populaire », *Amerika*, n° 6, 2012, <http://journals.openedition.org/amerika/2889>. (La bibliographie de cet article est riche en études sur l’anarchisme en Amérique latine)
- Joël Delhom, « Les anarchistes espagnols dans les conspirations contre la Dictature et la Monarchie (1923-1930) : entre mémoires et histoire », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, Hors-série « L’anarchisme espagnol », coord. par Gérard Brey, n° 1, octobre 2012, <http://journals.openedition.org/ceec/3938>. Cette dernière référence met en lumière les tensions entre anarchistes "purs", anarchistes syndicalistes et anarcho-syndicalistes.
- “Les syndicats espagnols et le travail industriel des femmes (1872-1913)”, in Eva Tilly (coord.), *Genre et identités en Espagne du Moyen Âge à nos jours. Un plaidoyer pour la sororité*, Paris, Indigo & Côté-femmes éd., 2020, p. 403-426.
- 2019 “Plus de rouge que de noir. L’expérience anarcho-syndicaliste de socialisation de l’industrie du cuir à Barcelone (1936-1938) : du renoncement anarchiste au dirigisme socialiste”, *Actuel Marx* (Paris, PUF), 2019/2, n° 66, p. 64-80.
- “Identidad y socialización anarquistas en las memorias de mujeres: un despertar a la reivindicación de género”, in Marta García Carrión, Sergio Valero Gómez (eds.), *Tejer identidades. Socialización, cultura y política en época contemporánea*, Valencia, Tirant Humanidades, 2018, p. 387-411.
- “Autour de Manuel GONZÁLEZ PRADA (Lima, 5 janvier 1844 – Lima, 22 juillet 1918)”, *Amerika*, n° 17, 2017, <https://journals.openedition.org/amerika/8313>.
- “La voix solitaire de la femme anarchiste argentine à la fin du XIXe s.”, in Mariannick Guennec (dir.), *Entre jouissance et tabous. Les représentations des relations amoureuses et des sexualités dans les Amériques*, Rennes, PUR, 2015, p. 115-123.